

NABET Lydia
14 rue Lehot
92600 ASNIERES S/SEINE

France

Email : lydia.nabet@gmail.com

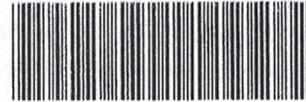
Tel : +33 6 61 83 60 40

LETRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE RECEPTION

IV/4 Pz 423/23/1000
-1

Se St. 1044/23/1000

IV/3 Gn 716/23/1000
-4-



1034896213

GENERÁLNA PROKURATÚRA	
Slovenskej republiky	
BRATISLAVA	
Došlo: 28-09-2023	(24)
Číslo spisu: 1/2	
hod.	krát
počet príloh	prevzal

Monsieur le PROCUREUR GENERAL DE LA
REPUBLIQUE SLOVAQUE

JUDr. Maros zilinka

Sturovã 2

812 85 BRATISLAVA

Asnières, le 12 septembre 2023

Objet : Demande de soutien pour la reprise de la procédure dans l' «AFFAIRE CERVANOVA »

Monsieur le Procureur Général,

Je suis citoyenne de la République Française et je me permets de m'adresser à vous en tant que personne compétente dans le domaine du respect des lois et du droit en République Slovaque.

Comme je l'ai appris il y a quelques jours, le tribunal de Bratislava examine actuellement une demande d'autorisation pour rouvrir le dossier d'une étudiante disparue et qui a été vue pour la dernière fois lors d'une fête dans un dortoir de Bratislava le 9 juillet 1976, ce qu'on appelle "l'Affaire CERVANOVA".

Je vous demande, dans le cadre de vos compétences et possibilités, et en tant que plus haut représentant et garant de la justice en Slovaque, de contribuer à rétablir cette affaire.

J'ose vous le demander, car cette affaire et sa clôture injuste est un traumatisme à vie pour moi et ma sœur Sylvie. Les tribunaux slovaques ont condamné des innocents, František Čerman et son ami Milan Andrášik. Ces deux-là se trouvaient au moment des faits en notre compagnie et ne pouvaient donc pas être impliqués dans le crime pour lequel ils ont été reconnus coupables dans l'ex-Tchécoslovaquie en 1982-1983 et à nouveau lors du nouveau procès en 1991-2004. Comme nous l'avons appris, même leurs recours ultérieurs n'ont pas permis de corriger cette erreur.

En 1981, nous avons appris pour la première fois leur emprisonnement. Depuis, nous portons avec eux le fardeau de cette injustice perpétrée par la justice tchécoslovaque. Ma sœur et moi sommes témoins de leur innocence.

En 1982, nous avons également demandé l'aide d'Amnesty International.